

Paris, le 7 février 2017

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

CC/NA 18 16/17

Madame la Ministre,

Les mutations inter départementales revêtent une importance primordiale pour de nombreux professeurs des écoles.

Depuis de nombreuses années maintenant, elles ne permettent qu'à moins de 25% des participants d'obtenir satisfaction, laissant la plupart des autres dans la difficulté, séparés notamment de leur famille.

Ces mutations se déroulent en deux temps : une phase informatique principale en mars et une phase d'ajustement, les Ineat-Exeat, en fin d'année scolaire.

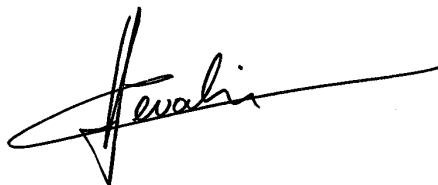
Or on a pu constater que la phase d'ajustement prend de plus en plus d'importance. Pour certains départements le volume de mutations est plus important que celui de la phase principale. C'est pour nous le signe que cette dernière ne joue pas pleinement son rôle.

Pour le SE-Unsa, la mobilité dans le cadre de la phase informatisée du mouvement interdépartemental doit être amplifiée. A cette fin, un des leviers pourrait consister, pour les DASEN, à accroître les capacités d'accueil de leur département dès cette étape informatisée, en ajustant ensuite par la répartition intra-académique des recrutements de stagiaires.

La nécessité de redonner fluidité, lisibilité et transparence à ce dispositif devient urgente. Faute de cela, le sentiment d'injustice s'en trouvera exacerbé.

Une impulsion dans ce sens, lors de la phase de préparation des mutations auprès des DASEN, représenterait un signal positif envoyé aux professeurs des écoles. La recherche de l'amélioration de leurs conditions d'équilibre vie professionnelle/vie personnelle doit désormais être un paramètre pris en compte dans la GRH de notre ministère.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.



Christian CHEVALIER
Secrétaire général